

## DÉLIBÉRATION N°DL20240198 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 06/12/2024 ; que la liste des délibérations ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h59) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h37) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19h45) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY

#### ABSENTS REPRESENTES

M. Daniel FAYOLLE a donné procuration à M. Régis CADEGROS  
Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 23h59)  
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Paul RIVAT (à compter de 23h37)  
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h45)  
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

#### SECRETAIRE ELUE POUR LA DUREE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

**CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AU PROFIT DE LA "MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE"**

**Mme Sandrine FRANÇON** expose ce qui suit :

La ville de Saint-Chamond et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) ont formalisé par une convention d'objectif en 2022, leurs souhaits de s'associer pour partager une action éducative, sociale et culturelle, en direction des enfants, des jeunes et des adultes.

L'objectif de cette convention est de favoriser la cohésion sociale et l'égalité des chances par le biais d'actions éducatives et de prévention, d'offres d'animation et de loisirs et d'accompagnement personnalisé.

Cette convention arrivant à terme le 31 décembre 2024, il convient donc de la renouveler.

Par cette présente convention, la ville de Saint-Chamond et la Maison des Jeunes et de la Culture s'accordent plus particulièrement sur le développement de 4 axes :

- L'accompagnement des pratiques « amateur »,
- Le renforcement du lien social et la création de partenariats sur les territoires d'intervention, ainsi que le développement de l'identité de l'association,
- La valorisation des moments d'échanges autour de thèmes de société,
- La participation aux actions municipales et nationales à destination du public scolaire et du grand public.

La convention prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour une durée de 3 ans, et se terminera le 31 décembre 2027.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions

Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** la conclusion de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 18/12/2024



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 042-214202079-20241217-DL20240198-DE

**webdelib**

Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*